

# MAROLLES LE MAG

#195

PRINTEMPS 2026



## VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

À DÉCOUVRIR DANS UN LIVRET DÉTACHABLE  
À L'INTÉRIEUR DE CE MAROLLES LE MAG

// LE NOUVEAU RESTAURANT  
«LE PARVIS»  
P.4

// BUDGET  
2026  
P.13

// INTERVIEW TIMOTHÉ  
MASSERON  
P.22

## SOMMAIRE



### 5 CARNAVAL



### 11 LA VIDÉOPROTECTION À MAROLLES



### 12 SI MAROLLES M'ÉTAIT CONTÉE : GROSBOIS



### 19 LE MANDAT DE PROTECTION FUTURE

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2026		TOTAL DES BUREAUX DE VOTE	
		NOMBRE	%
INSCRITS		3728	
ABSTENTION (INSCRITS-VOTANTS)		1933	51,85 %
VOTANTS		1795	48,15 %
BLANCS		161	8,33 %
NULS		35	1,81 %
EXPRIMÉS		1599	42,89 %
1	ALPHONSE BOYE J'AIME MAROLLES ENCORE PLUS	1599	100 %
TOTAUX		1599	100 %

MAROLLES LE MAG' - #195 - PRINTEMPS 2026

- // Directeur de la publication : Alphonse Boye
- // Rédacteur en chef : Antoine Behr
- // Rédaction : Antoine Behr, Anaïs Floch
- // Conception graphique : Anaïs Floch
- // Impression : PASSION GRAPHIC
- // Tirage : 2 500 exemplaires
- // Photos : Service Communication
- // Dépôt légal : ISSN 2825-0443

Téléchargez l'application mobile  
**MON APPLI' MAROLLES-EN-BRIE**



Retrouvez l'actualité de la commune sur [marollesenbrie.fr](http://marollesenbrie.fr)  
**Facebook, Instagram et YouTube**

@villedemarolles



# LE RÉSULTAT DES ÉLECTIONS DU 15 MARS EST AVANT TOUT VOTRE VICTOIRE !

Chères Marollaises, chers Marollais,

Le dimanche 15 mars dernier restera une date marquante pour notre commune. Par votre mobilisation exceptionnelle, **vous avez exprimé un attachement profond à la vie démocratique locale désormais apaisée**, alors même que nous étions la seule liste en présence.

Avec un taux de participation supérieur à la moyenne nationale, mais aussi supérieur aux communes du Val-de-Marne n'ayant qu'une seule liste candidate, **Marolles se distingue comme l'une des villes où l'engagement citoyen a été le plus fort.**

Le résultat du 15 mars dernier est donc avant tout votre victoire, celle de votre mobilisation !

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je tiens à vous en remercier.

**La confiance que vous nous avez de nouveau accordée nous honore et nous engage.** Elle nous oblige à poursuivre notre action avec dévouement, intégrité et détermination au service de notre commune.

Je souhaite également saluer le travail essentiel des agents municipaux, des assesseurs et de tous les habitants mobilisés dans les bureaux de vote, qui ont permis le bon déroulement du scrutin.

Mes remerciements s'adressent également aux élus de la mandature qui s'est achevée pour le travail accompli depuis six ans, ainsi qu'à ceux qui composent aujourd'hui la nouvelle équipe municipale.

Depuis novembre, je suis admiratif de leur engagement, de leur énergie et de leur volonté d'agir pour Marolles.

**Une nouvelle page s'ouvre désormais.** Nous l'écrivons ensemble. Être maire, c'est écouter, dialoguer,



rassembler et apaiser pour construire, avec tous — habitants, associations et acteurs locaux — l'avenir de notre ville.

**Notre ambition est claire :** faire de Marolles une ville toujours plus agréable à vivre, solidaire, dynamique et tournée vers l'avenir. Nous renforcerons le service public, soutiendrons nos commerces et nos associations, préserverons notre cadre de vie et relèverons les défis environnementaux.

Je m'engage à exercer ce mandat avec transparence, rigueur et respect des valeurs républicaines, en restant un maire de proximité, attentif à chacun. Ensemble, faisons vivre et grandir Marolles. C'est ainsi Mesdames et Messieurs que nous aimerons Marolles encore plus !

Bien fidèlement.

Votre Maire  
**Alphonse BOYE**

## MAROLLES SOUS LA NEIGE !



Début janvier, Marolles-en-Brie a connu un épisode neigeux exceptionnel, recouvrant la commune d'un épais manteau blanc pendant plusieurs jours.

Dès les premières chutes de neige, les agents des services techniques se sont mobilisés pour sécuriser les routes et faciliter les déplacements. Dans les écoles et au centre de loisirs, les équipes ont également redoublé d'attention afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

La Municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des agents pour leur engagement et leur réactivité au service des Marollais.





## CÉRÉMONIE DES VŒUX : UNE AFFLUENCE RECORD !

Le 17 janvier dernier, près de 500 Marollais se sont réunis au gymnase de Marolles-en-Brie à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux.

La soirée a débuté par les interventions du Conseil Municipal des Enfants et du Conseil Municipal des Jeunes,

avant le discours de Monsieur le Maire. La cérémonie s'est achevée autour d'un cocktail dînatoire convivial, favorisant les échanges entre élus et Marollais.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre présence nombreuse.

## UN CARNAVAL TOUT EN COULEURS !

Vendredi 27 mars dernier, petits et grands ont défilé dans une ambiance festive, au rythme des batucadas et des danses des enfants. La soirée s'est prolongée dans la convivialité autour des foodtrucks et de la piste de danse. Merci à toutes et à tous pour votre participation et à nos équipes mobilisées pour cette belle réussite !



## Quand nos mains racontent une histoire

SAMEDI 17 JANVIER



Le premier atelier « À 4 mains » était consacré au collage. À la Maison pour Tous, il a réuni des familles marollaises autour de créations parent-enfant, dans un esprit de partage et de complicité.

## Séjour à la neige pour des enfants de l'École de la Forêt

26 AU 30 JANVIER



Cinquante CE1 et CM2 se sont rendus à la station de ski des Contamines-Montjoie : randonnées en raquettes, visite d'une ferme savoyarde, cours de ski avec l'ESF... Un programme riche pour ce séjour co-financé par la Commune.

## Cérémonie de la citoyenneté

SAMEDI 7 FÉVRIER

Comme chaque année, la commune de Marolles-en-Brie a célébré ses jeunes Marollais ayant atteint 18 ans, avec la remise des cartes électorales par Monsieur le maire Alphonse Boye et plusieurs élus. L'occasion d'échanger sur les droits et devoirs du citoyen.

## Cérémonie des médaillés du travail

SAMEDI 24 JANVIER



Aux côtés de son adjoint Mathias Alonso, Monsieur le maire Alphonse Boye a mis à l'honneur les carrières professionnelles de plusieurs Marollais. Cette cérémonie s'est conclue par un pot de l'amitié.

## Ambiance montagnarde à Marolles !

VENDREDI 6 FÉVRIER



Près de 50 participants réunis à l'Espace des Buissons pour un moment convivial entre apéritif, quiz spécial montagne, raclette, dessert et piste de danse.

## Théâtre La Fontaine, l'intemporel

SAMEDI 7 FÉVRIER



Grâce au talent de Valentin Giard, le public a savouré cette rencontre originale entre l'homme de lettres et une intelligence artificielle, mêlant drôlerie, finesse et modernité.

## La Protection Civile à la rencontre du Conseil Municipal des Enfants

VENDREDI 20 FÉVRIER



Les bénévoles de la Protection Civile ont échangé avec nos jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants sur leurs missions de secours et d'assistance.

## Théâtre-débat : "Le voyage de Paul et Simone"

VENDREDI 20 MARS

Le CCAS a organisé un théâtre débat autour de l'isolement et de la perte de mobilité. Une représentation réussie suivie d'un échange riche.

## Soirée Karaoké spéciale Saint-Valentin

SAMEDI 14 FÉVRIER



La Maison pour Tous a fêté l'amour autour d'un karaoké auquel de nombreux Marollais ont répondu présent ! Une troisième édition du karaoké de la Maison pour Tous réussie.

## Marolles en Fresque

MERCREDI 25 FÉVRIER



Petits et grands se sont réunis à la Maison pour Tous pour créer une grande fresque sur notre commune.





## LA NOUVELLE PLACE DE LA MAIRIE PREND VIE !

Après plusieurs mois de travaux, le nouveau restaurant de la mairie « Le Parvis » a ouvert ses portes. Cet événement, attendu par de nombreux Marollais, signe la fin des opérations d'aménagement de la place de la mairie.

### UNE NOUVELLE PLACE VERDOYANTE

En juillet dernier, la commune lançait les travaux de réalisation de la nouvelle place de la mairie. Ils ont débuté par l'aménagement de la partie basse de la place, dédiée au stationnement, puis par la partie haute.

Cette dernière est devenue un espace arboré, apportant ombre, couleurs et fraîcheur aux flâneurs marollais. Quinze arbres et de nombreux arbustes ont été plantés, dont des érables, des pruniers, un magnolia et plusieurs massifs floraux.

### LE PARVIS, VOTRE NOUVEAU RESTAURANT MAROLLAIS

En parallèle de ces travaux, débutait l'aménagement du futur restaurant donnant sur la place.

Dans un cadre chaleureux, l'établissement propose le midi une carte saisonnière, accompagnée d'une formule déjeuner accessible, renouvelée tous les deux jours. L'après-midi, le restaurant invite à une pause thé gourmande. Le soir, place à un menu bistrannique décliné en 3 ou 4 temps. Enfin, le dimanche, retrouvons-nous autour d'un brunch : convivial et gourmand.

## LES CHIFFRES CLÉS

**1** million d'euros de budget, dont **43 %** financés par la Région et la Métropole du Grand Paris

**15** arbres plantés et de nombreux arbustes massifs

**24** places de stationnement (dont 8 en zone bleue)

**46** couverts dans le nouveau restaurant Le Parvis

### LA COMMUNE RESTE PROPRIÉTAIRE DU RESTAURANT



La Commune a acheté, avec le soutien financier de la Métropole du Grand Paris, les murs du restaurant. Elle est donc propriétaire des murs et du concept.

Elle a signé un contrat de location gérance avec l'équipe du restaurant, «Le Parvis». Cette signature marquait l'aboutissement du processus d'appel à candidature lancé



pour l'exploitation du futur restaurant. Les candidats devaient répondre aux critères définis par la commune.

Un jury composé d'élus et d'habitants a étudié les dossiers reçus et a retenu trois candidatures, parmi lesquelles le projet lauréat a été désigné, celui d'Émilie et Guillaume.

### EMILIE ET GUILLAUME, LES GÉRANTS DU PARVIS

Issus tous deux de familles de restaurateurs, Guillaume et Emilie ont grandi dans l'univers de la gastronomie, où ils développent très tôt le goût des produits de qualité et du métier.

Guillaume se forme dès 15 ans en cuisine notamment avec le groupe Hilton, il poursuit son apprentissage dans des maisons prestigieuses comme l'Atelier Robuchon\*\* et le Saint James Paris\* aux côtés de Virginie Basselot MOF (Meilleur Ouvrier de France).

Emilie se forme dès ses 15 ans, elle se distingue au concours des Meilleurs Apprentis de France, obtenant une médaille d'or départementale et une médaille d'argent régionale, avant d'élargir son parcours au service en salle.

Ensemble, ils défendent aujourd'hui une cuisine sincère, de saison, pensée pour ce lieu de partage et de convivialité.



### INFOS PRATIQUES

#### Les horaires :

- Du mardi au samedi de 12h à 17h
- Du jeudi au samedi de 19h30 à 21h30
- Dimanche brunch de 11h30 à 15h

Moment thé de 14h30 à 17h

Contact : [hello.parvis.94@gmail.com](mailto:hello.parvis.94@gmail.com)



## RELAIS PETITE ENFANCE ET ACCUEIL À DOMICILE : UN ACCOMPAGNEMENT COMPLÉMENTAIRE AU SERVICE DES FAMILLES

Au fil des années, le Relais Petite Enfance (RPE) s'est imposé comme un lieu central de la vie locale pour les jeunes enfants et leurs familles. Bien plus qu'un service d'information, il est aujourd'hui un véritable espace d'éveil, de socialisation et de partage, en lien étroit avec les professionnels de l'accueil à domicile.

En effet, l'accueil d'un enfant chez une assistante maternelle ne se résume pas à une simple garde. Il s'agit d'un accompagnement quotidien attentif, pensé pour favoriser l'éveil, la sécurité affective et le développement global de l'enfant. Accueilli dans un cadre familial, structurant et rassurant, chaque enfant évolue selon ses rythmes de repas, de sommeil et d'éveil. Les journées alternent rituels, jeux libres, activités adaptées et temps de repos, dans le respect de son histoire et de sa personnalité.

Le Relais Petite Enfance vient enrichir l'accueil à domicile par des temps collectifs variés.



Depuis la rentrée, la baby gym occupe une place importante dans la programmation, grâce au partenariat avec l'association L'Étoile Marollaise et le gymnase de Marolles-en-Brie. Parcours ludiques et modules adaptés permettent aux tout-petits de développer équilibre, coordination et confiance en eux, dans un cadre sécurisé.

Des ateliers intergénérationnels, menés avec l'EHPAD de Santeny, offrent également des moments précieux de rencontre. Chansons, lectures et activités simples favorisent les échanges entre aînés et enfants, dans un climat de bienveillance et de transmission.

Les ateliers manuels (peinture, collage, modelage) stimulent la créativité et la motricité fine, tandis que les sorties à la bibliothèque municipale éveillent le goût des histoires et enrichissent le langage.



# COMMENT FONCTIONNE LA VIDÉOPROTECTION À MAROLLES ?

## UN SYSTÈME ENTIÈREMENT RÉNOVÉ

Il y a encore quelques années, le dispositif communal de vidéoprotection était devenu inopérant : matériel inadapté, caméras défectueuses, réseau vieillissant.

La municipalité a donc engagé en 2022, sur trois ans, un investissement de 600 000 euros afin de remettre en état l'ensemble du système :

- Remplacement des équipements
- Installation de la fibre pour relier les caméras aux écrans de visionnage permettant une stabilité et fiabilité bien plus qualitative qu'avec le mode de connexion en liaison radio
- Installation de caméras de dernière génération, notamment aux trois entrées de ville

Aujourd'hui, la commune compte **95 caméras actives** et devient la **deuxième commune du département la mieux dotée en nombre de caméras par habitant**.

## À QUOI SERVENT LES CAMÉRAS ?

Aujourd'hui, la vidéoprotection à Marolles-en-Brie permet de :

- Dissuader les actes malveillants en sécurisant les espaces et bâtiments publics
- Aider à l'identification des auteurs d'infractions
- Appuyer le travail des forces de l'ordre

Depuis la mise en service du nouveau système de vidéoprotection, le taux d'élucidation des enquêtes a significativement progressé.

## COMMENT SONT UTILISÉES LES IMAGES ?

Les images ne sont pas consultables librement.

Seules les forces de l'ordre peuvent en demander l'accès, via une réquisition officielle dans le cadre d'une enquête.

Ainsi, un habitant victime d'un vol, d'une dégradation ou d'un accident, qui souhaite que les images soient consultées, **doit déposer plainte**.

Les images pourront alors être utilisées pour les besoins de l'enquête.

## NOUVEAUTÉ !

Cette année, la Commune a souhaité qu'un agent municipal formé puisse visionner en temps réel les images des caméras.

Il sera présent à certains horaires afin :

- d'anticiper les situations à risque
- d'alerter immédiatement et guider les forces de l'ordre sur le terrain

Cette évolution renforcera la réactivité et l'efficacité des forces de l'ordre et notamment de notre Police Municipale, au service de la sécurité et de la tranquillité de tous.





## Si Marolles m'était contée ...

### LE DOMAINE DE GROSBOIS

Dès 1226, le Domaine de Grosbois devient propriété royale. À l'époque, ce n'est qu'une petite bourgade entourée de parcelles agricoles et de forêts riches en gibier.



### GROSBOIS À TRAVERS LES SIÈCLES

Ce n'est qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion de son nouveau propriétaire, Surintendant des Bâtiments du roi, Nicolas de Harlay, que le château est construit. La commande des travaux est passée à un certain Florent Fournier, maître d'œuvre et entrepreneur à Paris qui s'illustre sur plusieurs chantiers royaux dont celui du Louvre et de Fontainebleau. Malheureusement, Nicolas de Harlay n'a ni le temps, ni les moyens de voir se concrétiser son projet initial.

Charles de Valois, duc d'Angoulême rachète le Domaine en 1616, l'agrandit et y ajoute les deux ailes en retour sur cour ainsi que les deux pavillons latéraux qui lui donnent sa physionomie actuelle.

À la Révolution, le Domaine est vendu comme bien national. Le maréchal Berthier, grand dignitaire de l'Empire, propriétaire à partir de 1805, y donne alors des fêtes grandioses et imprègne le château de la présence napoléonienne.

### UN RELAIS DE CHASSE QUI DEVIENDRA L'ÉPICENTRE DU TROT FRANÇAIS

En raison de sa proximité avec la forêt Notre-Dame, abondante en gibier, la chasse a toujours fait partie de l'histoire du Domaine. Sous Napoléon, Grosbois est connu comme étant la plus belle chasse de l'Empire. Les trophées et autres décorations du château nous rappellent ce passé de demeure de chasse.

En 1914, par mariage, le Domaine passe entre les mains de la famille de la Tour d'Auvergne, jusqu'en 1962, date à laquelle il est vendu au Cheval Français, pour installer un centre d'entraînement de réputation mondiale réservé aux trotteurs. Il peut ainsi accueillir jusqu'à 1500 chevaux, pendant le meeting d'hiver de Vincennes et plus de 80 entraîneurs y vivent et y travaillent tous les jours.

Ouvert aux visites, le Domaine de Grosbois abrite également le musée du Trot. En 2024, le Domaine accueillait le passage de la Flamme Olympique.



Informations : [www.domainedegrosbois.com](http://www.domainedegrosbois.com) • 46 avenue de Grosbois • 94440 Marolles-en-Brie

Merci à l'association Les Amis de Marolles, et sa présidente, Jeannine Hémon, pour leur aide précieuse dans la rédaction de cette page.



# BUDGET 2026

Le 12 février dernier, le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le budget primitif de la Commune pour l'année 2026. Il s'élève cette année à un peu plus de 15 millions d'euros. Chiffres clés, éléments de décryptage et grands projets sont présentés dans ce dossier.

## LES CHIFFRES CLÉS

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT **9 800 000 €**

-1,7% par rapport au budget 2025 (9 970 000 euros)

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux dépenses nécessaires au fonctionnement quotidien de la municipalité afin d'assurer les missions de services public aux Marollais : salaires des agents, électricité, entretien des bâtiments, fournitures des écoles, cantine scolaire, etc.

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

**+ 49 %**

**SOIT 5 805 000 EUROS**

5,8 millions d'euros seront investis en 2026, soit près de la totalité des investissements du précédent mandat.

Les dépenses d'investissement concernent les projets qui préparent l'avenir et améliorent durablement les infrastructures de la commune : rénovation d'écoles, travaux de voirie, achat de matériel important ou création de nouveaux équipements.

### TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

**+ 0%**

### SUBVENTIONS AU ASSOCIATIONS

**84 800 EUROS**

**SOIT + 4 %**

### AGENTS MUNICIPAUX

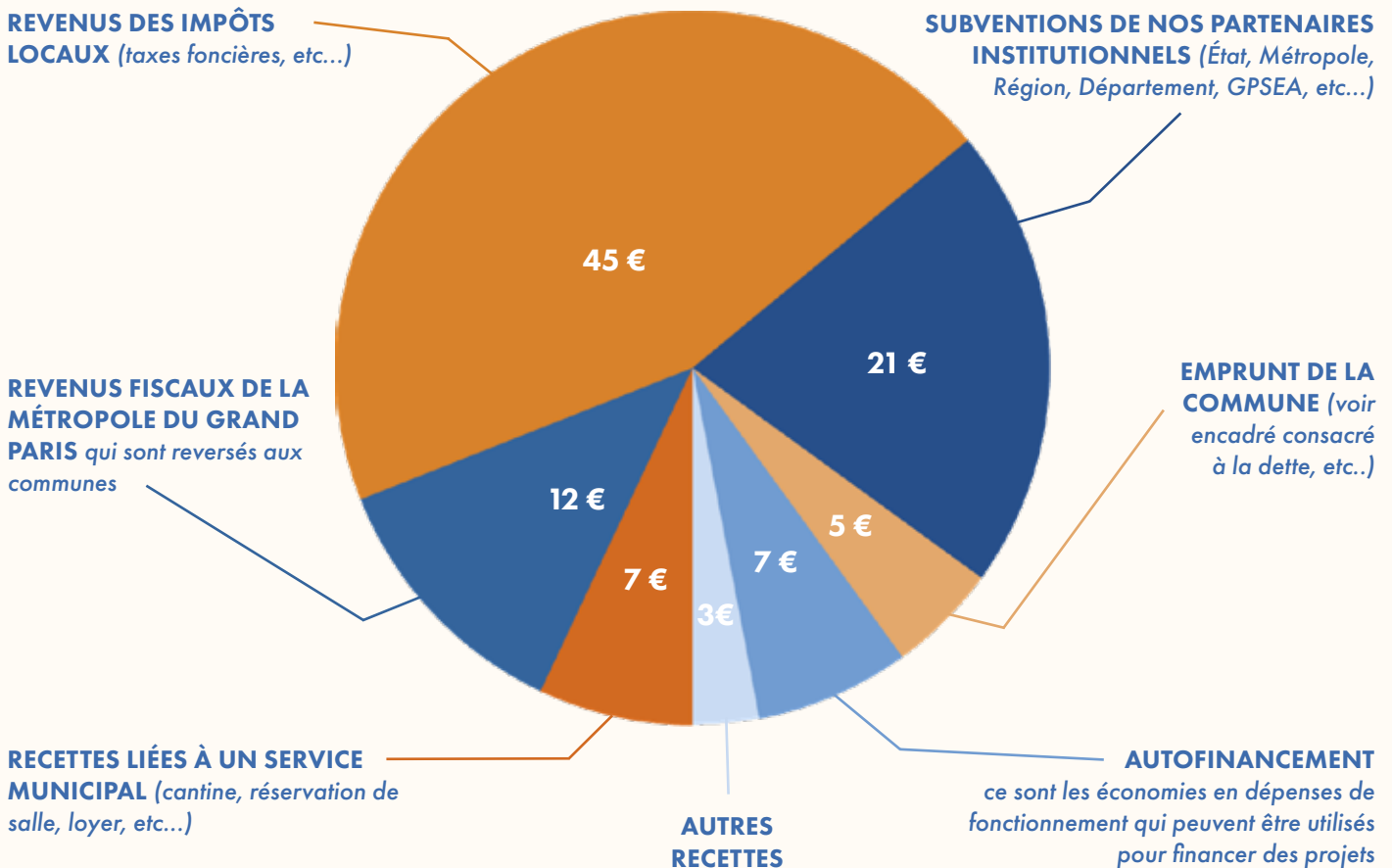
**72**

**& 40 STAGIAIRES ENGAGÉS  
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE**



## D'OÙ VIENT L'ARGENT DE LA COMMUNE ?

Quelle est l'origine des recettes de la commune ? Pour 100 € perçus :



## L'ÉTAT N'EST PLUS LE PREMIER FINANCEUR EXTÉRIEUR

### DE LA COMMUNE

En 2026, 21 % du budget de la commune provient des subventions de partenaires institutionnels (Région, Métropole, Département, Grand Paris Sud Est Avenir et État).

Historiquement, l'État était le principal financeur extérieur via la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), une aide créée en 1979 pour soutenir le fonctionnement des communes au titre des missions qui leur sont confiées par l'État (état civil, écoles, urbanisme...).

Cependant, son montant a fortement diminué : d'environ 600 000 € obtenus en 2014, la DGF est passée à 130 000 € aujourd'hui, soit une baisse de 78 %.

La commune s'est attachée à adopter une stratégie de recherche active de subventions pour financer les projets municipaux et trouver des économies dans ses charges de fonctionnement.

## Qu'est-ce que la dette de la commune ?

La dette correspond aux **emprunts contractés auprès des banques** pour financer des projets importants. C'est une possibilité offerte aux communes pour ne pas augmenter les impôts et tout de même réaliser des travaux d'envergure, non financés par les partenaires institutionnels sous forme de subventions.

Une commune s'endette pour investir dans des projets utiles à long terme, puis **elle rembourse progressivement sur plusieurs années**.

À **Marolles-en-Brie**, les remboursements de la dette ont diminué de 38 % depuis 2020, malgré le nouvel emprunt de 700 000 euros contracté en 2026 pour

financer les projets municipaux . L'extinction du prêt, début 2025, de 1 047 000€, participe à cette diminution de l'endettement de la commune. Ainsi, Marolles-en-Brie a aujourd'hui **un taux d'endettement inférieur aux communes de notre strate**.



## 2026, UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE EN INVESTISSEMENT



- **Reprise complète de la rue du Pressoir : 306 000 €**
- **Rénovation de plusieurs chemins piétonniers : 110 000 €**
- **Remplacement de la flotte par des véhicules électriques : 57 000 €**



- **Rénovation des toits et huisseries de nos deux écoles : 2 475 455 euros (sous réserve de la validation de la subvention de près de 2 millions d'euros des Aéroports de Paris)**
- **Changement des aires de jeux dans les deux écoles : 70 000 €**



- **Acquisition et travaux d'aménagement d'un local pour la future boutique éphémère : 30 000 €**
- **Travaux sur le toit du tennis : 31 000 €**

## 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE LA SEMAINE DÉCOUVERTE



Tu as entre 6 et 18 ans ? Deviens le héros de ta semaine en t'inscrivant à la Semaine Découverte « Nos jours heureux » organisée pour la deuxième fois à Marolles-en-Brie, du 6 au 10 juillet.

Inscription jusqu'au 2 juin via le Portail famille ou par mail à : [scolaire@marollesenbrie.fr](mailto:scolaire@marollesenbrie.fr)

Renseignements : [service.enfance@marollesenbrie.fr](mailto:service.enfance@marollesenbrie.fr)

## INSCRIPTION AUX STAGES MULTISPORTS



Cet été, la commune organise pour nos jeunes Marollais, âgés de 8 à 12 ans, les stages multisports.

Au programme : baseball, VTT, tir à l'arc, geocaching, speedminton, flag-rugby, ....

Dates :

- du 13 au 17 juillet
- du 20 au 24 juillet
- du 24 au 28 août

Information et inscription : [scolaire@marollesenbrie.fr](mailto:scolaire@marollesenbrie.fr)

**DIM 17  
MAI**

## LES ANCIENNES À GROSBOIS

*De 9h à 18h • Domaine de Grosbois  
(accès par la N19) • Entrée gratuite*

Amateurs de véhicules anciens et de collection ? Venez admirer ces vieilles mécaniques dans le cadre idyllique du Château de Grosbois.

Exposition de voitures notamment d'avant-guerre, défilé, animations, orchestre, restauration ... une journée pour toute la famille !



**SAM 13  
JUIN**

## LA COLOR RUN REVIENT !

*À partir de 15h30 • Parc urbain (vers les tennis)  
Gratuit et sans inscription*



Après le succès de la 1<sup>ère</sup> édition qui marquait la fin des travaux d'aménagement de la Voie verte au Parc Urbain, la Commune et les jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants organisent une nouvelle Color Run !

Le principe est simple : s'amuser en famille, entre amis, avec des inconnus. Ici, pas de chrono, aucun classement ! Chacun avance à son rythme. L'objectif n'est pas de finir premier ; il s'agit de terminer le parcours, en étant le plus coloré possible !

Deux parcours seront proposés pour les grands et petits !

**20 & 21  
JUIN**

## FÊTE DE LA MUSIQUE APPEL AUX MUSICIENS !

*C.C. des Buissons et Place de la Mairie  
Entrée gratuite*

En partenariat avec l'Association des Commerçants Marollais, la Commune organise les 20 et 21 juin la Fête de la Musique. Nous sommes à la recherche de groupes pour se produire le samedi soir et dimanche après-midi.

Vous êtes chanteurs, musiciens ? Contactez-nous : [service.evenementiel@marollesenbrie.fr](mailto:service.evenementiel@marollesenbrie.fr)



# Quoi de neuf à la Maison pour Tous ?

Retrouvez ici l'actualité de votre espace d'échanges et d'activités ouvert à tous, la Maison pour Tous !

## Cuisinez à la Maison pour Tous !

Des ateliers pâtisserie sont proposés régulièrement à la Maison pour Tous, organisés par Céline et Dominique, bénévoles marollaises, pour partager un moment gourmand et convivial.

- 18 avril de 14h à 17h : Tuiles de Pâques et astuces pour recycler les chocolats de Pâques non consommés.
- 30 mai de 14h à 17h : Petits fours en folie.
- 20 juin de 14h à 17h : La fraise dans tous ses états.

Ces rendez-vous culinaires sont l'occasion d'apprendre, d'échanger des recettes et de passer un agréable moment ensemble autour de la pâtisserie.

Inscriptions : [maisonpourtous@marollesenbrie.fr](mailto:maisonpourtous@marollesenbrie.fr)



## Atelier fabrication de pièges à frelons

La Maison pour Tous et l'Association Rencontres Marollaises ont proposé fin mars un atelier pratique de fabrication de pièges à frelons, espèce particulièrement virulente envers les abeilles et leurs ruches, mais aussi dangereuse pour les humains.



## L'AGENDA DE LA MAISON POUR TOUS

- **Vendredi 17 avril à 16h30** : Vente de crêpes devant la Maison pour Tous
- **18 avril, 30 mai et 20 juin de 14h à 17h** : Ateliers cuisine (voir ci-contre)
- **Mardi 5 mai de 14h à 17h** : Atelier couture
- **Samedi 9 mai à 11h** : Nadine, raconte-nous une histoire • Lecture pour enfants de 4 à 7 ans
- **Mercredi 3 juin de 14h à 17h** : Atelier couture • Recycler une chemise homme ou femme

1 € !

## LA BOISSON DU MOIS !

Continue en 2026 ! en début de chaque mois la Maison Pour Tous vous propose une nouvelle boisson ... Venez la découvrir !

### LA MAISON POUR TOUS

4 avenue des Bruyères

[maisonpourtous@marollesenbrie.fr](mailto:maisonpourtous@marollesenbrie.fr)

Horaires d'ouverture :

Lundi et samedi matin de 10h à 12h

Jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h

## PLAN CANICULE



Le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place, depuis plusieurs années, un réseau de bénévoles qui prend en charge pendant les mois d'été les personnes fragiles et/ou isolées.

Ainsi, en cas de déclenchement par le préfet du « Plan d'urgence et d'alerte canicule », le CCAS se mettra en relation régulièrement avec les personnes inscrites au dispositif pour apporter conseils et assistance. L'inscription est volontaire et peut émaner d'un tiers à condition que le bénéficiaire ne s'y oppose pas.

Renseignements et inscription : [ccas@marollesenbrie.fr](mailto:ccas@marollesenbrie.fr) • 01 45 10 38 30

Les  
**INSATIABLES**  
GroupesOS

## Parcours Équilibre Alimentaire



### AU MENU

EN COMPAGNIE D'UNE  
DIÉTÉTICIENNE

Réservé aux + de 60 ans  
**GRATUIT**

**Vendredi 5 juin de 10h à 12h**

**Atelier "Construire mes menus de la semaine"**

*Construisez vos menus équilibrés pour la semaine et profitez d'une collation*

**Vendredi 12 juin de 9h30 à 12h**

**Atelier de cuisine & échanges**

**"Protéines - pour maintenir ses muscles en forme"**

*Avec une cheffe, réalisez des recettes riches en protéines*

*- suivi d'un déjeuner convivial*

**Vendredi 19 juin de 9h30 à 12h**

**Atelier de cuisine & échanges**

**"Produits laitiers - sources de calcium"**

*Avec une cheffe, réalisez des recettes riches en calcium*

*- suivi d'un déjeuner convivial*

**Vendredi 26 juin de 9h30 à 12h**

**Atelier alimentation et activité physique adaptée**

*Réalisez des collations gourmandes et profitez d'une séance d'activité physique douce et adaptée à tous, animée par un expert en APA*

**Adresse :**

Salle des Fêtes  
Place Charles de  
Gaulle  
94440  
Marolles-en-Brie

**INSCRIPTION  
OBLIGATOIRE AUPRÈS DU  
CCAS**

01 45 10 38 23 ou  
[ccas@marollesenbrie.fr](mailto:ccas@marollesenbrie.fr)





# ANTICIPER POUR MIEUX SE PROTÉGER

## LE MANDAT DE PROTECTION FUTURE : UN DISPOSITIF ENCORE MÉCONNU

*Et si, demain, un accident ou une maladie vous empêchait de gérer vos affaires ? Le mandat de protection future permet d'anticiper cette situation en désignant à l'avance une personne de confiance qui prendra le relais le moment venu. Un outil simple pour rester acteur de ses choix, même en cas de perte d'autonomie.*

### EN QUOI CONSISTE CE MANDAT ?

Le mandat de protection future permet à toute personne majeure, tant qu'elle est en pleine capacité, de désigner une ou plusieurs personnes de confiance, appelées mandataire (conjoint, enfant, proche, ami...) chargées de :

- gérer les comptes bancaires
- régler les démarches administratives
- veiller sur le patrimoine
- organiser certaines décisions personnelles

Il ne s'applique que si un médecin constate officiellement l'incapacité de la personne. Tant que tout va bien, le mandat reste sans effet. Une personne morale (association,

service spécialisé) inscrite comme mandataire judiciaire peut aussi être choisie.

### UNE ALTERNATIVE À LA TUTELLE

Contrairement à la tutelle ou à la curatelle :

- Vous choisissez vous-même la personne qui vous représentera
- Vous définissez à l'avance l'étendue de ses pouvoirs
- Vous évitez une procédure judiciaire plus lourde

C'est une solution souple, préventive et rassurante.

### EST-CE SÉCURISÉ ?

La loi impose la désignation d'un contrôleur, distinct du mandataire. Il peut s'agir de toute personne majeure (parent, ami, professionnel), choisie librement.

C'est obligatoirement le notaire en cas de mandat notarié. Cette présence limite les risques d'abus et renforce la sécurité juridique du dispositif.

### POUR QUI ?

- Les seniors souhaitant anticiper
- Les personnes atteintes d'une maladie évolutive
- Les parents d'un enfant en situation de handicap
- Toute personne souhaitant organiser sa protection à l'avance

En réalité, cela concerne tout le monde !

### INTÉRESSÉ ?

Contactez le CCAS :  
[ccas@marollesenbrie.fr](mailto:ccas@marollesenbrie.fr)  
01.45.10.38.30

# AGENDA

## AVRIL



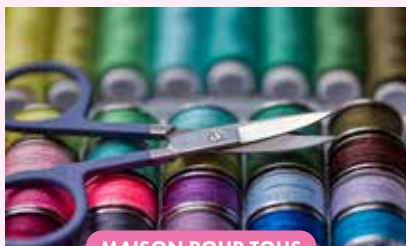
MAISON POUR TOUS

### VENTE DE CRÊPES

Vendredi 17 avril  
16h30

À la Maison pour Tous

## MAI



MAISON POUR TOUS

### ATELIER COUTURE

Mardi 5 mai  
de 14h à 17h

À la Maison pour Tous



MUNICIPAL

### COMMÉMORATION

Vendredi 8 mai  
11h

Monument aux morts



MAISON POUR TOUS

### NADINE, RACONTE-NOUS UNE HISTOIRE

Samedi 9 mai  
11h

Lecture pour enfants de 4 à 7 ans

À la Maison pour Tous



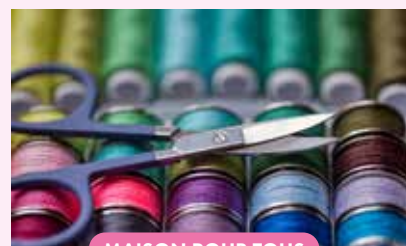
MUNICIPAL

### LES ANCIENNES À GROSBOIS

Dimanche 17 mai  
de 9h à 18h

Domaine de Grosbois

Plus d'informations page 16



MAISON POUR TOUS

### ATELIER COUTURE

Mercredi 3 juin  
de 14h à 17h

À la Maison pour Tous

Plus d'informations page 17

## JUIN



MUNICIPAL

### CHASSE AUX TRÉSORS

Samedi 6 juin  
de 10h à 17h

Espace des buissons

Inscription obligatoire :

[service.enfance@marollesenbrie.fr](mailto:service.enfance@marollesenbrie.fr)

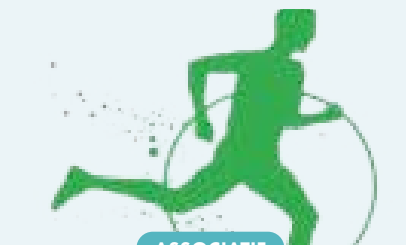


ASSOCIATIF

### THÉÂTRE Conservatoire

Samedi 6 juin • 17h  
Dimanche 7 juin • 15h

Salle des fêtes (mairie)



ASSOCIATIF

### FOULÉE VERTE Étoile Marollaise

Dimanche 7 juin

Dès 9h30

Inscription : [www.le-sportif.com](http://www.le-sportif.com)

# AGENDA



MUNICIPAL

## DON DU SANG

Dimanche 7 juin  
de 10h à 11h30  
École de la Forêt  
avenue des 40 arpents



MUNICIPAL

## SPECTACLE PÉRISCOLAIRE DE FIN D'ANNÉE

Vendredi 12 juin  
18h30  
Cour de l'espace des buissons



MUNICIPAL

## COLOR RUN

Samedi 13 juin  
15h30  
Parc urbain  
*plus d'informations page 16*



ASSOCIATIF

## CONCERT

Conservatoire  
Samedi 13 juin  
20h  
Église de Marolles



MUNICIPAL

## FÊTE DE LA MUSIQUE

20 et 21 juin  
C.C. des Buissons et  
Place de la Mairie  
*plus d'informations à venir*

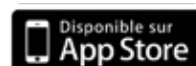
NE RATEZ RIEN DE  
L'ACTUALITÉ DE  
VOTRE COMMUNE



@villemarolles



Téléchargez l'application mobile  
**MON APPLI' MAROLLES-EN-BRIE**



MUNICIPAL

## SAMEDI 27 JUIN

19h Festival de foodtrucks  
21h Concert  
23h Feu d'artifice  
Pré du Réveillon

## DU 27 JUIN AU 8 JUILLET

De 14h à 20h  
Animations pour tous  
Foodtruck sucré  
Parc urbain



# TIMOTHÉ MASSERON, JEUNE PONGISTE MAROLLAIS

Timothé a 12 ans et vit à Marolles depuis sa petite enfance. Passionné de tennis de table, il entame aujourd'hui sa troisième année en club à Villecresnes. **Il a d'abord découvert ce sport à l'école, mais ne puis il s'est tourné vers le club de Villecresnes où il a immédiatement pris goût au jeu.** Avec l'évolution de sa maladie, la myopathie de Duchenne, il pratique désormais en fauteuil roulant depuis un an et demi.

Son parcours a été marqué par le soutien déterminant de son coach, Frantz : « *Quand j'ai commencé à devoir jouer en fauteuil il m'a proposé d'ouvrir un créneau pour moi le mercredi après-midi pour m'entraîner. Il m'a toujours soutenu et m'a donné envie d'évoluer dans ce sport.* » Aujourd'hui, Timothé s'entraîne environ quatre heures par semaine. Le tennis de table handisport demande des ajustements, notamment dans les règles, mais aussi une grande force mentale : « *dans le handi tennis de table ce qui est dur c'est qu'il n'y a pas beaucoup de joueurs de mon âge qui font de la compétition. Je suis souvent le plus jeune et face à des gens qui jouent depuis très longtemps et souvent avec un meilleur niveau que moi.* »

Malgré les difficultés, il trouve sa motivation dans le plaisir du jeu, notamment lorsqu'il réussit de beaux points. Parmi ses plus grands souvenirs, il retient sa médaille de bronze en double aux Championnats de France 2025, sa toute première compétition, ainsi que sa récente médaille d'or au niveau régional, une victoire inattendue dont il est très fier.

Le sport lui apporte beaucoup au quotidien : « *Ça me fait du bien, ça me change les idées et ça m'apprend la concentration et la maîtrise des émotions.* » Soutenu par son coach et sa famille, il continue de progresser avec détermination.

Timothé ne se projette pas trop loin dans l'avenir, mais il nourrit un rêve ambitieux : participer aux Jeux paralympiques, et pourquoi pas les remporter. À travers son parcours, il souhaite transmettre un message fort : le handicap ne doit jamais être un frein. Avec de la volonté, il est possible de réussir et de réaliser de belles choses.



## LA BOULE MAROLLAISE

Cette année 2025 s'est terminée par le renouvellement du comité directeur et de son président. Tous les mandats en cours arrivaient à leur terme. Trois nouveaux membres ont intégré ce nouveau comité. et ont voté pour la reconduction du président sortant.

Comme tous les ans, en décembre, nous avons fait notre repas en intégrant les nouveaux inscrits.

Le bilan de notre saison en championnat vétérans et seniors reste mitigé sur nos résultats. Malgré tout, nous nous maintenons dans nos poules respectives. Après la visite du président du comité du Val De Marne de pétanque, notre terrain a été retenu pour l'organisation du dernier carré (12 équipes) doublette vétérans sur la journée. Le déroulement a été suivi par 2 membres du comité plus un arbitre officiel.. Le comité ayant eu un bon retour sur l'organisation, nous a de nouveau attribué le dernier carré de championnat Triplette mixte dont le vainqueur sera qualifié pour le championnat de France. Celui-ci aura lieu le 3 mai toute la journée.

Comme les autres années nous avons commencé celle-ci par notre traditionnelle galette des rois avec tous les membres du club.

L'arrivée de nouveaux licenciés nous oblige à renouveler nos tenues vestimentaires qui seront bientôt visibles sur notre terrain et à l'extérieur lors de toutes les rencontres officielles ou non.

En ce début de février la municipalité nous a fourni les meubles pour l'équipement du chalet.

Sébastien (des Services Techniques) a monté, posé et réglé consciencieusement tous les meubles. Ce travail a été réalisé sérieusement et toujours avec un regard d'expert lors de leur assemblage. Puis ce fut au tour du plan de travail et enfin la finition par une petite porte battante. Nous remercions Sébastien pour son professionnalisme et l'entente que nous avons eu ensemble pendant toute la durée des travaux.

L'équipement du chalet s'étant terminé le vendredi, le lendemain nous avons pu organiser la chandeleur bien au chaud.

Ce chalet facilite l'organisation du club dans son quotidien. Si vous voulez participer à l'évolution du club avec nous, vous pouvez nous retrouver tous les jours sur le terrain quelque soit le temps. Même la neige ne nous empêche pas de jouer !!



# CONSERVATOIRE

**Le conservatoire de Marolles-en-Brie recrute pour la chorale arc en ciel & les classes de clarinette, trompette & saxophone. Les instruments sont prêtés les deux premières années.**

Le Conservatoire associatif de Marolles accueille chaque année plus de 300 adhérents pour des cours de danse, de chant, de théâtre et de musique. L'enseignement est dispensé par 19 professeurs qui ont à cœur d'amener leurs élèves à un niveau d'excellence.

Au sein du Conservatoire, la chorale ARC EN CIEL rassemble une quarantaine de choristes adultes qui répètent dans la bonne humeur chaque jeudi soir. Le répertoire est varié, allant de la musique sacrée au répertoire populaire. Le chef de chœur est Monsieur Vincent BONZOM et l'accompagnatrice pianiste Madame Takako PENTIER.

La chorale se produit lors des différents concerts organisés par le Conservatoire ou événements municipaux.

La chorale recherche des chanteuses et chanteurs pour agrandir son effectif. N'hésitez pas à contacter le Conservatoire pour assister à une répétition. Vous ne serez pas déçu(e). De même, le Conservatoire recherche des élèves pour ses classes d'instruments à vent, et en particulier, clarinette, trompette ou saxophone.

Afin d'aider financièrement les parents et permettre aux élèves une période d'essai sur une longue durée, le Conservatoire prête les instruments à vent pendant les deux premières années d'apprentissage.

Nous vous attendons nombreux pour découvrir ces magnifiques instruments que vous pourrez pratiquer par la suite au sein de l'orchestre d'harmonie du Conservatoire.



**Renseignements :** 07 65 24 52 67  
conservatoiremarolles94@gmail.com  
www.conservatoiremarolles.fr



# JUDO CLUB

Le Judo club de Marolles-en-Brie a une nouvelle fois organisé et réussi son tournoi annuel des enfants.

Ce 15 mars quatorze clubs et plus de 400 enfants du plateau briard et du Val-de-Marne ont participé à cette manifestation.

Les valeurs de notre sport ont été ainsi une nouvelle fois mises en valeur toute cette belle journée.

Nous remercions vivement tous les bénévoles qui ont permis cette belle réussite.



# MAROLLES EN HARMONIE

Nous sommes au regret de vous informer que nous ne pouvons organiser cette année la journée de la nature qui était prévue le 30 mai 2026 et la chasse aux galets du mois de juin 2026.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver pour Octobre Rose et le Téléthon.

Nous espérons que vous avez passé de belles fêtes de Pâques.

Harmonieusement vôtres.

**Renseignements :** [marollesharmonie@gmail.com](mailto:marollesharmonie@gmail.com)



## AMIS DE MAROLLES

Avec l'arrivée du printemps, la nature se réveille, après plusieurs jours de mauvais temps nous avons pu enfin tailler les pieds de vigne des Sarments du Réveillon, sous un superbe soleil.

Une équipe, de joyeux bénévoles fidèles et très motivés, a travaillé avec beaucoup d'ardeur pour entretenir et redonner vie à la vigne.

Le tout premier travail du début de l'année, c'est la taille qui se réalise en février/ mars, pas trop tôt à cause des gelées. Nous l'effectuons à la Cordon de Royat, c'est une taille courte avec 2 bras horizontaux portant chacun 3 coursons avec 2 yeux.

Certaines personnes taillent, d'autres ramassent les sarments et forment des fagots.

Les pieds morts sont arrachés et remplacés par de nouveaux ceps vigoureux.

Après avoir commencé la journée par du café et viennoiseries pour mettre en forme, nous clôturons la matinée autour d'un apéritif accompagné d'agapes.

500 pieds demandent un peu de travail, voire quelques heures par semaine, alors si vous avez du temps de libre, venez nous rejoindre, nous serons ravis de vous accueillir parmi nous.

Les travaux s'effectuent le mercredi matin.

**Renseignements :** 06 12 62 38 59 ou  
[bureau@amis-marolles.org](mailto:bureau@amis-marolles.org)



# ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE MAROLLES



C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons remis le 29 janvier 2026 un chèque de 3 000 € à l'Association InfiniLili suite aux journées de mobilisation d'Octobrose. Cette somme a pu être récoltée grâce à votre mobilisation, vos dons !  
L'ACM, l'Association des Commerçants de Marolles-en-Brie,

DMI Dorothée Immobilier et les services techniques de la commune réunis pour la bonne cause, nous sommes fiers de pouvoir aider InfiniLili dans sa confection de sacs aux profits des femmes souffrant de ce cancer.  
Merci à tous pour votre générosité.

## LES 8 ÉTAPES CLÉS DE VOTRE PROJET IMMOBILIER AVEC DOROTHÉE IMMOBILIER

Dorothée Montcharmont - Conseiller immobilier de proximité



### 1 L'ESTIMATION ET L'ANALYSE

Visite du bien et analyse approfondie du marché local pour définir un prix de vente réaliste et cohérent.



### 2 MISE EN VALEUR ET MANDAT

Conseils en décoration, photos professionnelles, réalisation des diagnostics obligatoires (GPE, amiante, etc.) et vérification de l'identité des propriétaires pour la rédaction du mandat.



### 3 DIFFUSION ET QUALIFICATION

Publication de l'annonce sur les portails et sélection rigoureuse des acquéreurs (analyse de leur situation familiale et professionnelle) avant toute visite.



### 4 VISITES ET EXPERTISE LOCALE

Présentation du bien et valorisation des atouts de la commune (écoles, commerces), suivie d'un compte-rendu systématique aux vendeurs.



### 8 L'ACTE AUTHENTIQUE

Dernière visite de contrôle, relevés de compteurs (eau, électricité) et signature finale chez le notaire avec remise officielle des clés.



### 5 OFFRE ET NÉGOCIATION

Les négociations se font de vive voix (face-à-face) pour valider l'acceptation.



### 6 SIGNATURE DE L'AVANT-CONTRAT

Constitution du dossier pour le notaire et signature du compromis, déclenchant le délai de réflexion légal SRU de 10 jours pour l'acquéreur.



### 7 LES DÉLAIS ADMINISTRATIFS

Un suivi de 60 jours pour l'obtention du prêt de l'acquéreur et un délai de 2 mois pour le droit de préemption de la commune ou préfecture.



Dorothée Immobilier  
www.dorotheeimmobilier.fr

06.62.52.98.21



Score basé sur 128 avis clients certifiés.



100% de satisfaction et un taux de recommandation total pour un accompagnement sur mesure.

# LE NEZ AU VENT

## MESSAGE DU BUREAU DE L'ASSOCIATION LE NEZ AU VENT POUR L'AVENIR

Le printemps est là. Marcher et pédaler rendent les déplacements du quotidien agréables. Nous espérons que notre association vous incite à utiliser plus ces modes de déplacement en local.

Voici 16 ans que Le Nez au Vent aide à prendre conscience de l'importance de plus bouger, pour notre santé et celle des enfants, pour l'apaisement de notre ville et celles du Plateau briard, pour la décarbonation de notre planète. 16 ans que les bénévoles de notre Bureau agissent pour faire vivre l'association et développer des actions en faveur de l'écomobilité. Tous les membres du Bureau ont considéré qu'il était temps de passer la main à d'autres bénévoles. **Le bureau de l'association a été renouvelé jusqu'à fin août 2026 seulement.** Il a besoin d'autres candidats pour prendre le relais.

Nos actions, qui se veulent solidaires et durables, sont appréciées de beaucoup (voir notre rapport d'activités 2025 et projets 2026 sur [www.lenezauvent94.org](http://www.lenezauvent94.org)).

Mais, une association ne peut pas vivre sans bénévoles pour la gérer...

Vous voulez que le pedibus perdure ? Que la bourse aux vélos ait lieu les années prochaines à Marolles ? Que l'on continue d'apprendre à faire du vélo à ceux qui n'ont jamais eu cette occasion ? Emettre des propositions d'amélioration de l'espace public pour les piétons et les vélos ?

**Pour que l'association Le Nez au Vent poursuive sa vie, nous avons besoin de vous !** Manifestez votre intérêt à [asso.lenezauvent@gmail.com](mailto:asso.lenezauvent@gmail.com).

**Nous vous aiderons pendant ces quelques mois à faire cette transition au mieux.** Sinon, Le Nez au Vent devra s'arrêter, après avoir tiré le bilan de ces 16 années ; bilan que nous espérons positif pour les habitants de Marolles et du Plateau briard.

Renseignements : [asso.lenezauvent@gmail.com](mailto:asso.lenezauvent@gmail.com)



# TOUT SAVOIR SUR LE NOUVEAU FONCTIONNEMENT DU PARKING DE LA MAIRIE



Avec l'aménagement de la place la mairie et l'ouverture du nouveau restaurant « Le Parvis », le stationnement dans le secteur a été repensé pour qu'il soit plus simple et mieux organisé.

## UN PARKING DÉSORMAIS RÉSERVÉ AUX USAGERS DE LA MAIRIE

Afin de permettre aux visiteurs de la mairie de trouver plus facilement un stationnement, l'accès au parking est désormais régulé entre 8h et 18h en semaine. Une borne escamotable a ainsi été installée à l'entrée (voir photo).

Vous souhaitez venir en mairie ? Rien de plus simple, présenter vous à l'entrée et utiliser l'interphone pour demander à accéder au parking. Un agent actionnera à distance la borne escamotable

- Si le feu est éteint vous pouvez passer
- Si le feu est rouge, patientez jusqu'à ce que celui-ci s'éteigne.

Pour sortir du parking, avancez votre véhicule jusqu'à la borne, celle-ci se baissera automatiquement.

Le soir, à partir de 18h et le week-end, l'accès au parking de la mairie est libre.

## PRÈS DE 80 PLACES DE STATIONNEMENTS AUTOUR DE LA MAIRIE

En plus des stationnements devant la mairie, plusieurs parkings se trouvent à proximité

- 8 places en zone bleue devant la nouvelle place de la mairie. Limité à deux heures, il favorise la rotation et facilite l'accès à au nouveau restaurant ainsi qu'au centre médical.
- 5 places de stationnement face à l'entrée de la mairie
- 50 places de stationnement au parking de l'église (à 50 mètres de la mairie)

Enfin, rappelons que 8 stationnements vélo sont présents devant la mairie.



# CPTÉ

## Couverture - Etanchéité - Isolation



*Sur vos toits depuis 40 ans*

**01.60.02.11.15**

**www.cpte.fr**



**contact@cpte.fr**

# ÉTAT-CIVIL

## BIENVENUE AUX BÉBÉS

- Elena GONCALVES née le 28/12/2025
- Eloan TARRINHA né le 13/01/2026

## ILS SE SONT DIT OUI

- Elsa SZMOTOLOCHA et Anthony HOUSSIN le 27/12/2025
- Anaïs FLOCH et Gaëtan LEVIER-HUSSON le 31/12/2025
- Gwenaëlle BOUCHER et Thomas LEFORT le 17/01/2026
- Christelle BEYER et Didier PASQUET le 14/02/2026

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Alain PIERRE le 11/12/2025
- Jérôme CORNUAU le 12/12/2025
- Didier CABOT le 14/12/2025
- Houria SAHOUANE le 20/01/2026



## POLICE MUNICIPALE

1 bis rue la Fontaine – 94440 SANTENY

## HORAIRES

- Ouverture public : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à minuit

## CONTACT

Tél. : 06 99 71 77 13

Mail : contact@pm-plateaubriard.fr

# Votre MAIRIE

**LA MAIRIE accueille le public du lundi au samedi.**

Tél. : 01 45 10 38 38

Mail : accueil@marollesenbrie.fr

## ACCUEIL / SERVICE POPULATION

**Lundi** : 9h-12h et 13h30-19h00 / 18h-19h sur rdv

**Mardi au Jeudi** : 9h-12h et 13h30-18h

**Vendredi et samedi** : 9h-12h

Tél. : 01 45 10 38 38

Pour l'obtention et le retrait d'un passeport, d'une carte d'identité ou pour la certification numérique. La prise de rendez-vous est obligatoire.

## SERVICE SCOLAIRE

**Lundi, mercredi, jeudi** : 9h-12h et 13h30-18h

**Mardi** : 13h30 - 18h

**Vendredi** : 9h - 12h

Tél. : 01 45 10 38 31

## CCAS

**Lundi** : 9h - 12h

**Mardi à jeudi** : 9h-12h et 13h30-18h

**Vendredi** : 9h - 12h

Tél. : 01 45 10 38 23

## SERVICES TECHNIQUES

**Du lundi au vendredi sur rendez-vous au 01 45 10 03 30**

## SERVICE URBANISME

**Du lundi au vendredi sur rendez-vous au 01 45 10 03 32**

# NUMÉROS UTILES

- **SAMU** : 15 ou 112
- **Commissariat de Boissy** : 01 45 10 71 50
- **Police** : 17
- **Gendarmerie** : 01 49 80 27 00
- **Pompiers** : 18
- **SAMU social** : 115
- **Sécurité sociale** : Assurance Maladie du Val-de-Marne – 94031 Créteil Cedex (sur rdv uniquement) – Tél. : 3646 – www.ameli.fr
- **Taxi conventionné et ambulances** : 06 61 66 04 75
- **Espace départemental des solidarités** : RDV assistante sociale au 01 56 71 47 50 ou eds.sucy@valdemarne.fr (EDS de Sucy-en-Brie ou PMI de Villecresnes)
- **PMI Villecresnes** : 3 avenue Foreau 94440 Villecresnes – Tél. : 01 56 71 42 85 (lundi 13h/20h, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 13h/17h, jeudi 8h30/12h et 13h/18h)
- **PMI Sucy-en-Brie** : Parc Montaleau - promenade Garciot 94370 Sucy-en-Brie  
Tél. : 01 56 71 42 81 (Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30)
- **Psychologue APCE94** : RDV au 01 45 10 38 30 ou 38 23 ou 01 56 32 32 33
- **CAF** : Renseignements/RDV du lundi au vendredi 9h/12h15 et 13h/16h15 – 3230 – www.caf.fr
- **Permanence juridique en mairie** : RDV au 01 45 10 38 38 (samedi matin)
- **Permanence départementale** : les mardis de 14h à 17h à la mairie de Marolles-en-Brie/sur rendez-vous au 3994 ou sur www.valdemarne.fr
- **Gymnase** : 01 43 86 16 98
- **Stade Didier Boutten** : 01 45 69 40 18
- **Bibliothèque** : 01 45 98 38 66
- **Urgences** : Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges  
Tél. : 01 43 82 43 33
- **Urgence électricité** : 09 72 67 50 94 (24h/24 7j/7)
- **Urgences vétérinaires** :
- **VETALIA** : 01 40 40 01 02
- **VETOADOM** : 01 47 46 09 09
- **SOS Médecins** : 01 47 07 77 77 ou 3624
- **Médecins à domicile** : 0 825 001 525
- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- **Chirurgien dentiste de garde** : Tél. : 01 48 52 31 17
- **SIDA info service** : 0 800 840 800
- **SOS Amitié** : 01 42 96 26 26



**HORAIRES MAROLLES-EN-BRIE**

- **Mardi à vendredi** : 15h - 17h30
- **Samedi** : 09h30 – 12h
- **Dimanche et Lundi** : fermé



**PHARMACIES DE GARDE**

Flashez ce QR code pour trouver la pharmacie de garde la plus proche

# PROFESSIONNELS DE SANTÉ

**AMBULANCE**

- Ambulance Santé Plus, 9 place des Quatre Saisons – 01 43 86 57 95

**CARDIOLOGUE**

- Marie BOURRAINDELOUP, 5 rue Pierre Bezançon – 01 85 44 04 28
- Alexandre CINAUD, 5 rue Pierre Bezançon – 01 85 44 04 28

**CHIROPRACTEUR**

- Maram DRECOURT, 5 rue de la Porte des Bois 06 16 77 24 01

**CHIRURGIEN-DENTISTE**

- Robert BAUDRY, 8 rue des Semeurs 01 45 99 32 05
- Virginie PARRA, 7 rue de la Porte des Bois – 01 43 86 93 63

**CHIRURGIEN-ORTOPÉDIQUE**

- Abdelmalek ABBADI, 5 rue Pierre Bezançon – 01 85 44 04 28

**DIÉTÉTICIENNE / NUTRITIONNISTE**

- Cécile DOFFIN, Diététicienne, 6 route de Brie 01 45 98 22 30
- Céline CLAUSS, Nutritionniste et coaching sport, 5 rue Pierre Bezançon – 06 87 43 52 05

**GASTRO-ENTÉROLOGUE**

- Charif EL DIRANI, 5 rue Pierre Bezançon – 01 85 44 04 28

**GYNÉCOLOGUE**

- Clémence LONG, 5 rue Pierre Bezançon – 01 85 44 04 28

**INFIRMIÈRE**

- Annick WANTUCH, 6 place des Quatre Saisons
- Sophie SERNEELS, 8 rue des Taillis – 01 45 99 22 45
- Aurélie BOUDOUH – 01 45 99 22 45
- Gwenaëlle ROSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 84 82 35 49
- Morgane ROUZAUD, 5 rue Pierre Bezançon – 07 84 82 35 49
- Sandra MATHIEU – infirmiere.marolles@gmail.com 06 32 12 98 65

**KINÉSITHÉRAPEUTE**

- Catherine BERNARD-ALLAIN, 8 rue des Taillis 01 43 86 18 58
- Caroline TISSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 50 01 58 99

**MAISON MÉDICALE DE L'HÔPITAL DE FORCILLES**

Accès aux consultations de médecine générale à des horaires élargis. Lieu-dit Forcilles, à Férolles-Attilly.

- Du lundi au vendredi de 20h à minuit, le week-end et jours fériés de 9h à minuit
- Sans rendez-vous

**MÉDECIN GÉNÉRALISTE**

- Eric KOVACS, 7 rue de la Porte des Bois – 07 82 13 63 14
- Cabinet médical : Dr Pierre SCUOTTO, Dr Kevin TARAKI, Dr Wilfried SCEUTENAIRE et Dr Jessica LANGLOIS, 5 rue Pierre Bezançon – Secrétariat : 01 85 44 04 28

**ORTHODONTISTE**

- Aurélie BRUNAUD, 7 rue de la Porte des Bois 01 45 99 36 22

**ORTHOPHONISTE**

- Cabinet d'Orthophonie des Quatre Saisons, 8 place des Quatre Saisons 01 45 99 41 86

**OSTÉOPATHE**

- Amandine PERINO, 5 rue Pierre Bezançon – 06 58 42 17 57
- Anne-Laure LESTIENNE, 8 rue des Taillis – 07 65 60 42 77  
osteo.lestienne@gmail.com

**PÉDICURE-PODOLOGUE**

- Sandrine BOUCHEZ, 48 avenue de Grosbois – 01 45 99 33 34
- Antoine TOMAT, 5 rue Pierre Bezançon – 07 86 55 38 08

**PHARMACIE**

- Pharmacie Grosbois-Marolles, 4 rue des Marchands – 01 45 99 31 11

**PROCTOLOGUE**

- Valentina LA TORRE, 5 rue de la Porte des Bois – 01 85 44 04 28

**PSYCHOLOGUE**

- Emmanuelle SEMIATICKI, 5 rue de la Porte des Bois – 01 45 95 99 85 / 06 60 78 58 18
- Lucile PAULY, 5 rue Pierre Bezançon 07 68 73 69 29
- Marine LOPES, 13 avenue de Grosbois 06 52 28 79 05

**PSYCHOMOTRICIENNE**

- Florine PIVOT, 5 rue Pierre Bezançon 06 66 40 60 16

**RHUMATOLOGUE**

- Djamilia CHAWQUI-MANKOUR, 5 rue Pierre Bezançon 01 85 44 04 28

**SAGE-FEMME**

Cabinet médical – 5 rue Pierre Bezançon

- Mélinda TEREZO : 07 64 12 14 90
- Mélanie FAURE : 07 66 58 47 70

**SAMI**

Service médical de garde qui accueille les patients en dehors des heures d'ouverture des cabinets.

24 rue Henri Dunant, Sucy-en-Brie  
Composez le 15 avant de vous y rendre

**Horaires :**

- du lundi au vendredi de 20 à minuit
- le samedi de 16h à minuit
- le dimanche et les jours fériés de 8h à minuit

**VÉTÉRINAIRE**

Clinique Vétérinaire de la Tuilerie  
2 Hameau d'activités de la Tuilerie  
01 43 86 13 13

- Sophie Degueurce
- Laurence Chateau
- Lilas Bordes
- Valérie Delteil

+ 6 bis avenue de la Belle Image  
06 95 98 22 44

rdv sur www.captainvet.com

# Je joue au golf pourquoi pas vous ?

Simple, fun, convivial,  
essayez le golf :

2h d'initiations gratuites

Découverte du parcours  
avec un enseignant

J'essaye le golf



BLUEGREEN

UGOLF



**LE NOUVEAU RESTAURANT « LE PARVIS »**

**PAGES 8 ET 9**